

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 OCTOBRE 2022

La réunion du Conseil Municipal du 10 Octobre s'est déroulée sous la présidence de M. BRESSELLE Pierre, Maire de Lantriac.

Présents : Tous les membres saufs : Mme Isabelle ROCHE qui a donné procuration à Mme Marie-Claire LOUCHE, Mme Laurence DESSALCES qui a donné procuration à M. Laurent REYMOND.

Excusés : M. Raphaël BONNET, Mme Dolorès GEVAUDAN, M. Denis SOULIER.

Madame Marie-Claire LOUCHE a été élue Secrétaire.

Le dernier compte rendu du 26 septembre 2022 est porté à la connaissance du Conseil Municipal et ne donne lieu à aucun commentaire. L'ordre du jour est alors abordé.

MODIFICATION ACTE CONSTITUTIF D'UNE REGIE DE RECETTES

Monsieur le Maire expose la nécessité de modifier la régie de recettes pour les repas cantine afin de l'adapter au nouveau système de réservation des repas.

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve la modification.

ARRÊTE DE NOMINATION

Prenant acte de la modification de la régie de recettes, le Conseil Municipal à l'unanimité valide l'arrêté de nomination de Mme EYRAUD Sabine comme régisseur et de Mme PANDRAUD Cécile pour la suppléer en cas d'empêchement.

REGIE CANTINE

Afin d'obtenir un meilleur fonctionnement de la réservation des repas, le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve l'ouverture d'un compte de dépôt de fonds au Trésor Public qui permettra aux parents de disposer d'un nouveau moyen de paiement.